



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE ALORS
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE SAINT-LAURENT
(D. S. L. T. C.)



Abonnement : Un an (Canada) \$1.00
" " (Etats-Unis) 1.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-ÉDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

Annances : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

LA BELLE

La cherté de la vie

On la combat partout excepté au Canada

Parlons donc un peu de ce qui intéresse tout le monde, moins les profiteurs et le gouvernement Borden qui les protège, c'est-à-dire de la cherté de la vie.

Les derniers rapports du commissaire du coût de la vie concernant les approvisionnements de vivres dans les entrepôts démontrent qu'il y avait dans les entrepôts frigorifiques, au 1er août, 1,250,000 livres de beurre de plus qu'à pareille date l'an dernier.

Le 1er août 1919, il y avait en entrepôts 20,043,991 livres de beurre de crèmerie et 1,486,031 livres de beurre de laiterie en stock.

En dépit du prix excessivement élevé des œufs, on en a placé dans les entrepôts, en août, 18,62 pour cent de plus qu'en 1918. Le 1er août, il y en avait 12,444,971 douzaines dans les entrepôts canadiens.

Les approvisionnements de fromages, le 1er août, étaient de 3.51 pour cent plus élevés qu'au 1er août 1918. Ces approvisionnements se chiffrent à 14,697,041 livres.

Le stock de l'oléomargarine est à peu près le même qu'à l'ordinaire. Il y en a en entrepôts 344,902 livres, soit pour une dizaine de jours.

Le commissaire du coût de la vie estime que le prix du bœuf, qui a subi une forte baisse dans le gros, devrait se vendre moins cher également au détail. Le 1er août, il y avait dans nos entrepôts 20,014,417 livres de bœuf. Il y avait en stock 39,467,704 livres de porc.

La quantité de poisson dans les entrepôts frigorifiques était de 21,044,744 livres, tandis qu'il y en avait ailleurs que dans les réfrigérateurs, 3,587,743 livres.

Le Dr McFall a déclaré que sept compagnies ont manqué de lui faire parvenir le rapport de leur inventaire mensuel.

En date du 16 août, une dépêche d'Ottawa dit :

Le coût de la vie a encore monté en juillet, d'après les estimés de la Gazette du Travail. Le coût moyen des 29 aliments ordinaires dans quelque soixante villes au milieu du mois était de \$13.77, comparativement à \$13.72 en juin, à \$13.00 en juillet 1918 et à \$7.42 en juillet 1914. Les prix du combustible et du loyer n'ont pas changé.

On annonçait, ces jours derniers, que le sucre allait probablement se vendre 20 sous la livre avant peu au Canada. Or voici ce que déclarait, le 12 août, le Dr R.-J. McFall, alors commissaire du coût de la vie, fonction que le gouvernement Borden a abolie depuis, sans doute parce qu'il a craint que les lumineux renseignements et la franchise du Dr McFall soient préjudiciables aux profiteurs :

Ottawa, 12 août.

Le Dr R.-J. McFall, commissaire du coût de la vie, vient de déclarer que l'approvisionnement du sucre au Canada est en partie soustraite au marché, et que les prix sont haussés d'une façon injustifiable et absolument contraire à la loi par des combines et des conspirateurs.

Maintenant, dit-il, que les femmes de ménage devraient mettre en conserve quantité de fruits, de toutes sortes, les gens qui contrôlent le marché du sucre profitent de cette circonstance pour donner un autre coup de mort à l'industrie de la mise en conserve privée, et mettre le consommateur encore plus sous la dépendance des grosses combines de mise en conserve.

Depuis des semaines, déclare le commissaire du coût de la vie, le détaillier a eu toutes les difficultés à se procurer le sucre nécessaire pour satisfaire à la demande de ses pratiques. Quelques grèves se sont produites aux raffineries qui ont eu pour effet d'aggraver la situation. En même temps d'autres raffineries ont fermé leurs portes sous prétexte de réparations.

On a dit que la disette de sucre provenait des exportations, mais tel n'est pas le cas. Du moins, cela ne concorde pas avec les faits. Il est même démontré que les importations de sucre au Canada sont même plus considérables que d'habitude. Il est démontré qu'il a été raffiné dernièrement, au Canada, plus de sucre que nous n'en avons besoin pour la consommation locale. Cependant, nous manquons de sucre et les prix montent sans cesse, quand, sur le marché de New York, qui est le marché mondial du sucre, les prix restent stationnaires.

Les prix augmentent dans le gros et ils augmentent dans le détail. Quelques détailliers augmentent leurs prix pour la seule raison qu'ils sont des profiteurs. Cela n'est pas général, mais il existe des cas semblables.

Le plus grand mal provient des combines qui haussent le prix du sucre avant que celui-ci ne soit livré au détaillier. Ces combines exigent du marchand de détail qu'il revende le sucre un certain prix. En retour ils accordent un escompte au marchand. Si le détaillier vend le sucre en bas du prix fixé par le trust, celui-ci lui retranche l'escompte promis. De la sorte, l'avance des prix est inévitable.

On se rappelle, ajoute le Dr McFall, qu'il y a quelques semaines, l'une des grosses raffineries de sucre du pays, dont le stock est considérablement mouillé, a annoncé, lors de son assemblée annuelle, que ses profits avaient doublé.

Le Dr McFall avait aussi, précédemment, fait une sortie contre les profiteurs, principalement contre les tanneurs, les marchands de cuir et de chaussures.

A la suite de cette expression d'opinion, comme nous le disions plus haut, le décret ministériel du 3 mai 1919, nommant le Dr R.-J. McFall, commissaire du coût de la vie, et un autre décret ministériel, en date du 11 novembre 1918, concernant les règlements en rapport au coût de la vie, ont été rescindés.

Le gouvernement Borden ne prend aucune mesure pour alléger le coût de la vie. Loin de là, quand il agit c'est pour fermer la bouche à ceux qui dénoncent les profiteurs.

Le coût de la vie augmentant sans cesse, on conçoit facilement que plusieurs grèves ont éclaté, dans ces derniers temps encore. Ce n'est évidemment pas un moyen toujours avantageux, pour réduire le coût de la vie, cependant, c'est un symptôme, dont le gouvernement ne semble pas se préoccuper.

D'après la Gazette du Travail, 73 grèves ont été déclarées au cours du mois de juillet, affectant 35,696 ouvriers, et ayant comme résultat brut la perte de 561,010 jours de travail.

Pendant le mois de juin, il y a eu, au Canada, 87,917 grèves, et les journées de travail perdues ont été au nombre de 1,445,021.

Le coût de la vie est un problème mondial, nous le savons bien, mais il est connu aussi que dans tous les autres pays on cherche des remèdes, on adopte et applique des lois pour diminuer la cherté des choses nécessaires à la vie.

Sans parler de l'Angleterre et de la France, où des lois sévères et des moyens rigoureux ont réussi à baisser le coût de la vie, voyons ce qui se passe à nos côtés, aux Etats-Unis.

Nous avons déjà mentionné dans l'AVENIR DU NORD la politique énergique adoptée dans ce but par le président Wilson.

On a établi une étroite coopération entre les autorités de chaque Etat, qui possédaient des informations détaillées sur les vivres et les prix, et le procureur général des Etats-Unis et son personnel qui ont été chargés de mettre en vigueur la loi du contrôle des vivres.

Comme résultat de cette campagne entreprise par le gouvernement américain contre le haut coût de la vie, le procureur général Palmer a donné ordre aux deux procureurs de district de l'Ohio, de se préparer immédiatement à assister le gouverneur Cox à saisir une grande quantité de viande, beurre et œufs, supposés avoir été gardés en entrepôt depuis plus de six à dix mois.

Des poursuites au criminel seront prises, dit-on, s'il est prouvé que les marchandises étaient ainsi retenues dans le but de faire hausser les prix.

Agissant d'après un télégramme reçu du gouverneur Cox qui disait qu'une maison de Cleveland, dans le but, d'échapper aux poursuites contre ceux qui retiennent des provisions illégalement, démenageait sa viande en entrepôt à Chicago et détruisait ses livres, le département de la justice a ordonné de faire une enquête immédiatement sur ce sujet. Tout essai de transporter des vivres clandestinement, disent les officiers du gouvernement, sera traité vivement et sévèrement.

La saisie de grandes quantités de produits alimentaires se poursuit chaque jour avec plein succès. L'autre jour, le département de la justice a été informé que le procureur du district de Détroit avait enregistré trois poursuites et saisi environ 300,000 livres de beurre et 10,460,000 œufs qui étaient en entrepôt depuis trop longtemps.

Les nombreuses saisies de vivres pratiquées par le gouvernement américain ont fait sensiblement baisser les prix du marché aux Etats-Unis. A Chicago, par exemple, les légumes ont baissé de 25 sous. Le prix du maïs, des pêches, des citrons et des melons a considérablement diminué. La baisse la plus considérable s'est fait sentir dans le marché du porc. Le prix de la viande de porc a baissé de \$1.50 par 100.

Le procureur général Palmer a déclaré au comité d'agriculture du Sénat qu'il poursuivrait tout marchand surpris à vendre plus cher que les prix fixés sur une liste dressée par le comité des prix raisonnables. La loi américaine punit par une amende de \$5,000, ou par deux ans de prison, ou par les deux peines à la fois, ceux qui sont trouvés coupables de faire des profits excessifs.

Et quand on sévit de cette manière aux Etats-Unis où le coût de la vie a moins augmenté qu'au Canada, que fait-on ici ? L'honorable M. Meighen, le cerveau du

ministère unioniste, déclarait dernièrement à Winnipeg :

" La commission du commerce qui a été instituée il y a quelque temps, est maintenant à l'œuvre, et elle a tous les pouvoirs voulus pour s'occuper de la question d'une manière adéquate. Tout ce qui est nécessaire a été fait par la commission."

En d'autres termes, cette déclaration du ministre de l'intérieur est un aveu manifeste de l'incapacité du gouvernement, qui, depuis quelque temps, se déparit de ses responsabilités, pour ne pas être à la hauteur des affaires les plus graves du pays.

Il est bien vrai qu'une commission du commerce a été créée à la dernière session. Elle a tous les droits, entre autres celui de ne rien faire, et jusqu'ici c'est celui qu'elle exerce avec le plus de zèle !

Qu'a-t-elle fait et que fait-elle cette commission du commerce, nous le demandons ? Rien, absolument rien. Devant un état de choses insupportable auquel tous les gouvernements cherchent un remède, le gouvernement Borden est inactif.

Tout son temps est consacré d'une part à protéger les gros intérêts, d'autre part à tâcher de se maintenir debout tant bien que mal ; il ne peut pas suffire à replâtrer les larges crevasses qui se produisent chaque jour dans le bloc unioniste.

Pendant ce temps-là le peuple canadien souffre et est à la merci des accapareurs et des profiteurs qui entassent en paix leurs millions.

JEP

Changements ministériels à Québec

Sir Lomer Gouin vient de faire des changements dans le cabinet de Québec. Il y a trois nouveaux ministres et plusieurs des ministres actuels changent de portefeuille.

Les trois ministres sont : l'honorable L.-A. David, secrétaire de la province ; l'honorable Antonin Galpault, ministre des travaux publics ; l'honorable J.-Edouard Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries.

Sir Lomer Gouin abandonne le portefeuille de procureur général et garde la présidence du conseil exécutif ; l'honorable L.-A. Taschereau, ministre des travaux publics, devient procureur général ; l'honorable Honoré Mercier, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, devient ministre des terres et forêts.

L'honorable Jules Allard quitte le ministère des terres et forêts ; il est nommé protonotaire à Montréal. L'honorable Jérôme Décarie, jusqu'à présent secrétaire de la province, est nommé juge en chef de la cour des sessions de la paix, à Montréal.

Les élections partielles nécessitées par l'entrée des honorables MM. David, Galpault et Perrault dans le cabinet, auront lieu en septembre dans Terrebonne, Bellechasse et Arthabaska.

L'appel nominal des candidats aura lieu le 6 septembre et la votation, s'il y a lieu, le 13 septembre.

Meli-Melo

Elections partielles pour Ottawa

Les brefs pour les élections partielles ont été émis, mardi, à Ottawa. L'appel nominal aura lieu le 20 et la votation le 27 octobre dans les huit comtés suivants : Québec Est, vacant par la mort de sir Wilfrid Laurier ; Glengarry Stormont, McMartin, libéral unioniste, décédé ; Kingston, Ontario, M. Nickle, conservateur, démissionnaire ; Ontario-Nord, Major Sharpe, conservateur, décédé ; Prince, (le du Prince-Edouard), Capt. Rad, libéral, décédé ; Carleton, (N. B.), l'honorable Carvell, libéral, démissionnaire ; Assiniboine, (Sask.), M. Turill, libéral, nommé sénateur ; Victoria, (C.-A.), l'honorable Tolmie, nommé ministre. Ce dernier sera probablement réélu par acclamation.

On ne sait pas encore dans quels comtés se présenteront l'honorable MacKenzie King, chef de l'opposition, et sir Henry Drayton, ministre des finances.

Surplus dans le trésor de la province

L'honorable W.-G. Mitchell, trésorier provincial, a annoncé, mardi, que les recettes ordinaires de la province de Québec pour l'année fiscale qui se termine le 30 juin 1919 sont de \$12,666,352.03 et que les dépenses ordinaires et extraordinaires s'élevaient à \$12,371,131.01.

Le surplus est donc de \$295,221.02

Les étudiants dans le service civil

Le ministre des postes a sommé les anciens étudiants admis dans une profession libérale, d'avoir à démissionner comme employés civils ou d'abandonner l'exercice de leur profession. Ces étudiants étaient em-

ployés à certaines heures, leur permettant de poursuivre leurs études. Le ministre a décidé de mettre fin à la pratique de l'emploi conditionnel d'étudiants.

Nominations provinciales

M. J. Quintal et M. E. Clément, de Montréal, ont été nommés membres de la commission de l'Ecole des hautes études commerciales, de Montréal, et le sénateur Smeaton White, membre de la commission de l'Ecole technique, de Montréal.

L'enquête de Guelph

Sir Sam Hughes et le révérend Palmer étaient présents lorsque l'enquête sur les allégués concernant la présence au noviciat de jésuites de Guelph de jeunes gens d'âge militaire, a été ouverte à Ottawa, mardi.

La demande d'ajournement faite par les accusateurs était basée sur le fait que ne sachant si le gouvernement paierait les frais de leurs témoins, ceux-ci n'étaient pas présents. Le gouvernement paiera les frais des témoins et donnera aux accusateurs toutes facilités possibles d'accès aux pièces officielles, mais le juge a fait remarquer qu'il ne faudrait pas que la liste des témoins dépasse les bornes raisonnables.

La négligence du gouvernement

L'honorable Mackenzie-King, chef du parti libéral, vient de faire une déclaration importante, au sujet de l'injustifiable délai apporté par le gouvernement dans l'émission des brefs pour les élections fédérales partielles.

" La représentation parlementaire est le premier droit d'un peuple libre, dit M. King, et la négation ou la négligence de ce droit est la négation même d'une liberté fondamentale. En décidant que les élections partielles auront lieu le 27 octobre, le gouvernement a assumé la responsabilité de priver de leur représentation huit districts électoraux du Dominion, pendant toute la prochaine session, qui sera de la plus haute importance. Le délai apporté pour l'émission des brefs est inexcusable, et ne peut s'expliquer que par la complète indifférence du gouvernement, en ce qui concerne le droit du peuple de contrôler le Parlement."

" Seule, la volonté du gouvernement a prévalu. Les brefs auraient pu être émis il y a un an, des mois, des semaines. En Grande-Bretagne, les élections partielles ont eu lieu dès que les sièges étaient vacants, et ce, même pendant la guerre. C'est une coutume, chez les gouvernements britanniques de respecter les droits populaires. Dans les questions de procédures constitutionnelles, le Canada aurait tout à gagner en suivant la tradition britannique."

Pensée

L'homme d'action a une foi inébranlable à la vérité, à la justice et au bien ; il ne doute jamais, n'hésite jamais, il entrevoit l'œuvre faite dans sa conscience, avant même qu'elle soit réalisée.

LE PÈRE DIDON

Pour rire

Un vieux mari mourant disait à sa jeune épouse :
— Ma chère enfant, n'épousez pas le capitaine D...
Or, il parlait ainsi parce que cet officier lui avait donné bien de la jalousie.
— N'ayez pas peur, mon ami, répond la femme feignant l'émotion, j'ai déjà donné ma parole à un autre !

L'HONORABLE M. DAVID

Dans le comté de Terrebonne

L'honorable Athanase David visitera le comté de Terrebonne d'ici au 6 septembre :

Le vendredi soir 29, à Terrebonne.

Le samedi soir 30, à Sainte-Thérèse.

Le dimanche 31, après la messe : à Sainte-Agathe.

Le lundi 1er septembre au soir, à Saint-Jovite.

Le vendredi 5 septembre au soir, à Sainte-Anne.

Le samedi 6 septembre, (nomination), à Saint-Jérôme.

Entre le 1er et le 5 septembre, l'honorable ministre visitera autant que possible les autres paroisses du comté.

M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne à Ottawa, accompagnera M. David.

— A VENDRE — Belle propriété, située à Montréal, rue Saint-Hubert, près de la rue Sherbrooke. Bonnes conditions. S'adresser à J.-N.-A. MORIN, 503 rue Garnier, Montréal. Téléphone St-Louis 5396.

LES MAINS

J'aime les mains abandonnées des jeunes filles,
Les mains frêles, petits oiseaux apprivoisés,
Les mains qui tendrement se laissent caresser
Et qui, comme la bouche, aux baisers sont sensibles.

Leur faiblesse enfantine est si vite lassée
Que pour avoir déjà joué quelques instants
Avec l'ombrelle ou bien l'aiguille, au jour tombant,
Elles sont dans mes doigts seules et reposées.

Gants perdus, frais parfum, bagues et bracelets,
Mains mignonnes, jouets fragiles, ongles roses,
Délicate blancheur, veines bleues, fleurs écloses :
Vous êtes mon trésor, mon rêve et mes secrets.

La lune va passer le long des coteaux gris,
Sais-tu rien de plus doux, ô mon amie qui tremble,
Que d'être là, tous deux, dans le parc assombri,
Les yeux ravis, les cœurs mêlés, les mains ensemble !...

Henry RIGAL.

L'honorable Athanase David

En demandant à M. Athanase David, député du comté de Terrebonne, de faire partie de son ministère, sir Lomer Gouin a reconnu les réels mérites de ce jeune et brillant député et a hautement honoré notre comté.

Au nom de tout le comté de Terrebonne dont nous croyons interpréter le sentiment, au nom de l'AVENIR DU NORD, qui depuis bientôt vingt-trois ans se fait un honneur d'être la sentinelle des vraies idées libérales, nous remercions le premier ministre de la province d'avoir su apprécier la valeur du député de Terrebonne à la Législature et nous offrons nos hommages ainsi que nos félicitations à M. Athanase David.

Le comté de Terrebonne est fier et orgueilleux de cette nomination. Evidemment, le comté ne s'est pas trompé quand, en 1916, il a élu M. David par plus de 2,000 voix de majorité ; il ne s'est pas trompé, quand, au mois de juin dernier, il l'a réélu à l'unanimité. En le voyant escalader l'échelle des honneurs et des responsabilités avec l'agilité et la rapidité d'un jeune et vigoureux athlète, les électeurs du comté de Terrebonne se rendent bien compte qu'ils ont eu raison de mettre leur confiance en lui.

Un dicton affirme que c'est du Nord que vient la lumière. Une chose certaine c'est que le Nord a vu surgir de nombreux ministres. Le comté de Terrebonne a été fertile en hommes d'Etat différemment dotés mais qui ont tous fait leur marque dans la vie politique.

Après les Chapleau, les Masson, les Nantel, les Préfontaine, le Prévost, M. Athanase David apparaît non moins brillant que ses devanciers dans la galerie des ministres qui ont représenté notre comté dans les divers Parlements.

Donc comme il l'est, l'honorable Athanase David saura continuer les plus belles traditions politiques du comté de Terrebonne. De lui, comme du nouveau chef du parti libéral, nous pouvons dire qu'il est une compétence. Homme de pensée, orateur disert, bien préparé par l'étude à ses nouvelles et importantes fonctions, énergique, patriote convaincu, sincère, qui ne spéculé pas sur les passions populaires, l'honorable secrétaire provincial rendra d'émouvants services à la province de Québec. Il était difficile de trouver un homme mieux qualifié que lui, notamment, pour surveiller les intérêts primordiaux de l'instruction publique qui relève de son ministère.

Une fois de plus, sir Lomer Gouin, par le choix qu'il vient de faire, a contribué à maintenir et même à accroître la brillante réputation dont jouit déjà le gouvernement de la province de Québec dans le Dominion.

Nous avons non seulement l'espoir mais la certitude que l'avenir justifiera la confiance que nous accordons à l'honorable M. David et confirmera les éloges que nous lui adressons.

Le comté de Terrebonne, ou plutôt toute la province de Québec, les yeux sur lui pour les œuvres de l'avenir.

Le cabinet Gouin, tel que reconstitué, saura non seulement continuer la politique progressive du passé, mais entreprendre la réalisation d'une politique encore plus large et plus féconde de nature à accélérer notre marche vers le progrès dans tous les domaines mais surtout dans ceux de la colonisation et de l'instruction publique.

Le comté de Terrebonne est désireux de saluer et d'acclamer l'honorable M. David.

Notre député sera nécessairement à Saint-Jérôme le samedi 6 septembre, jour

de l'appel nominal, pour sa réélection.

D'ici là, toutefois, l'honorable M. David espère pouvoir visiter une grande partie des paroisses du comté, sinon toutes.

Le 6 septembre, il y aura à Saint-Jérôme un ralliement de tous les amis de M. David.

Une assemblée sera tenue dans l'après-midi et, le soir, des réjouissances publiques auront lieu à l'occasion de la présence de l'honorable ministre au milieu de nous.

Une lettre de l'honorable Mackenzie King

M. S. Thibault, secrétaire de l'Association Libérale du comté de Terrebonne, vient de recevoir la lettre suivante de l'honorable Mackenzie King, chef du parti libéral :

Ottawa, 26 août 1919.

Cher monsieur,

Je vous remercie bien sincèrement, ainsi que vos confrères de l'Association Libérale du comté de Terrebonne, de l'aimable dépêche que vous m'avez adressée à l'occasion de mon élection à la direction du parti libéral.

J'apprécie vivement ce témoignage de confiance de votre part, et je ne saurais trop vous dire combien ce m'est un encouragement et un appui.

La masse de correspondance et de dépêches qui m'est venue depuis le 8 août m'a empêché de vous adresser avant aujourd'hui l'expression de ma reconnaissance et de ma considération.

Croyez-moi, monsieur,
Votre tout dévoué,
W.-L. MACKENZIE KING.

CHRONIQUE D'OTTAWA

" Le général Currie a été nommé inspecteur général des troupes du Canada et avisier militaire du Dominion. Sa nomination a été annoncée par le général Mewburn à un dîner au Country Club d'Ottawa, après l'arrivée du général Currie dans la capitale. Les faibles acclamations qui ont salué le retour du commandant sont significatives et dans une certaine mesure, probablement pas imposées par son discours au club, alors qu'il a laissé entendre que les officiers rayés des cadres pour mauvaise conduite étaient les seuls mécontents. Il n'est pas encore clairement établi non plus que la prise de Mons le jour de l'armistice ait été une opération militaire nécessaire, étant donné que les Allemands ont signé l'armistice à cinq heures du matin. On ne nous dit pas à quelle heure l'avance a été faite pas plus que les raisons militaires qui l'ont fait retarder."

Toronto Statesman, 23 août 1919.

o o o

La distribution gratuite de poisson canadien en Angleterre a été commencée, la semaine dernière, à Bermondsey, alors qu'une consignment de 4,000 livres a été donnée gratuitement au peuple. Ce poisson a été payé par le gouvernement canadien, c'est-à-dire par nous tous, envoyé en Angleterre à nos frais, et on le distribue maintenant gratuitement, la cabine anglaise des marchands de poisson refusant de l'acheter.

Le poisson distribué à bas prix pour rien vaut ici 17 et 20 cents la livre.

Le jour où nous apprendrons à garder

chez nous ce dont nous avons besoin nous-mêmes en trouverons peut-être mieux, même si nos chers amis les Anglais ne peuvent plus vivre à nos crochets.

Les cultivateurs de Glengarry ont décidé de se choisir un candidat, refusant du même coup de donner leur appui soit au parti libéral, soit au parti union-conservateur. Cette décision a été prise après un long débat et le choix qui s'est porté sur M. J. Wilfred Kennedy a été fait parmi six candidats possibles.

Cette décision, assez inexplicable dans ce comté de riches fermiers protectionnistes, est donnée en certains quartiers comme inspirée par des manœuvres conservatrices. On ne voit pas bien comment les cultivateurs pourraient répudier le programme du tarif s'ils sont de l'avis de l'Association des cultivateurs. Au contraire, s'ils ne partagent pas les vues de cette association, il leur était plus simple de s'attacher au parti au pouvoir.

Que peuvent-ils espérer d'un troisième parti qui pourra tout juste faire accepter quelques candidats aux prochaines élections?

La vérité, nous dit-on, c'est que les braves cultivateurs ont fait le jeu d'individus intéressés à empêcher l'élection de M. Mackenzie-King dans ce comté et il est alors facile de comprendre de qui le coup vient.

Le 25 juillet dernier, M. J.-C. Knox, 111, rue Florence, traversait la rue Somerset, près de la rue Bank, quand une auto conduite à toute vitesse par un nommé Georges Marshall, le frappa. Marshall, qui avait été condamné pour avoir été conduit une machine alors qu'il était ivre, devra maintenant subir un procès pour homicide. Il a de nouveau été arrêté samedi dernier.

On se demande où Marshall a bien pu trouver de quoi s'enivrer dans notre ville exemplaire.

Un cultivateur, du nom de MacMahon, des environs de Pembroke, ayant laissé seuls à la maison ses trois fils âgés respectivement de 12, 10 et sept ans, les enfants se proposèrent de s'amuser, mais les deux aînés voulant aller à la pêche sans emmener leur petit frère, celui-ci protesta. Voyant cela, ces deux précoces meurtriers tuèrent leur frère à coups de bâton.

Le gouvernement laisse pressentir le nouvel emprunt canadien pour la fin d'octobre et des arrangements se font en ce moment au ministère des finances malgré l'absence du ministre, et peut-être justement à cause de cela.

On empruntera la jolie somme de \$300,000,000 et les débiteurs (qui ne seront pas exemptés d'impôt) porteront intérêt à 5 1/2 %.

Le besoin de cet emprunt se fait sentir terriblement, car, durant les quatre premiers mois de l'année fiscale courante, les revenus ont considérablement diminué et il existe déjà un déficit de 500 millions dans le budget. Ce nouvel emprunt sera donc immédiatement consacré à payer les dettes criardes dès qu'il sera absorbé par le public, s'il l'est assez rapidement.

On comprend qu'en n'exemptant pas les nouvelles débiteurs fédérales l'achat de ces valeurs n'est pas aussi attrayant, mais comme elles sont vendues à commission elles finiront toujours par se vendre au brave populo maintenant que les bons Victoire exempts d'emprunt sont soigneusement cachés dans les coffres-forts des profiteurs.

Il n'y a pas que la politique unioniste qui boite, voici que le premier ministre en fait autant. Revenu la semaine dernière de son voyage avec le prince, M. Borden est atteint d'une légère claudication due à une chute en montant en voiture ou en descendant. La chute elle-même est attribuée à une émotion bien justifiée chez un homme qui se retrouve avec un jeune prince de ses amis.

Vendredi dernier, la police d'Ottawa a été obligée de se servir de bâtons et d'appeler des secours pour venir à bout de trois soldats ivres qui faisaient du tapage et battaient les passants. Un agent nommé Hatton a été assez grièvement blessé dans la mêlée et les deux frères Post ainsi qu'un nommé Dudley ont été envoyés en prison. Heureusement nous avons la prohibition et il est impossible à un honnête homme de boire un verre de vin ou de bière en mangeant.

L'honorable L.-A. David Est reçu avec enthousiasme à Montréal

Un nombreux groupe d'amis de l'honorable Athanase David se sont rendus mardi après-midi, à la gare Viger, à Montréal, pour acclamer le nouveau secrétaire provincial et le féliciter de son entrée dans le cabinet de sir Lomer Gouin.

Le train venant de Québec devait entrer en gare à trois heures, mais bien avant cette heure, des groupes nombreux attendaient l'arrivée du nouveau ministre et commentaient favorablement le choix du premier ministre.

Dès qu'on aperçut le héros de cette fête improvisée, une vive acclamation partit de toutes les poitrines et l'honorable M. David salua dès qu'il reconnut ses amis. Visiblement ému, l'honorable M. David sut trou-

ver de bonnes paroles pour tous ceux qui le félicitaient et l'acclamaient avec tant d'enthousiasme.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères, Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne, Amédée Monnet, député, le Dr Poulin, député, Dr Desaulniers, Fernand Rinfret, directeur du Canada, Irénée Vautrin, député, Auguste Angers, Albert Thiéberge, John Boyd, Thibault Rinfret, Adolphe Mailhot, Tancrède de Marcell, Henri Gérin-Lajoie, Marcel Gauthier, Wilfrid Pilon, J.-O.-E. Leclair, Raoul Gauthier, Eugène Gouin, Gaston Delisle, H. de Bellefeuille, Salluste Lavary, Dr J.-A. Legault, Léon Garneau, Hect. Garneau, A. P. Décarie, l'honorable Severin Lévesque, L.-H. Bourdon, Wilfrid Handfield, Arthur Vallée, Dr Lemieux, Ernest Bertrand, Emile Daoust, L.-P. Crépeau, notaire Racine, Louis Larivée, du Star, Omer Chaput, de la Gazette, Martin Singher et J.-R.-né de Cotter, du Canada, Maurice Verrault, du Devoir, Rodrigue Langlois, E.-W. Villeneuve, Jacques Villeneuve, Alberic Blais, J.-P.-T. Légaré, W.-C. Munn, Omer Lapierre, O. Bibaud, Maréchal Nantel, Roger Piénot, Edm. Brassard, Henri Parent, de Saint-Jérôme, Avila Bélisle, de Sainte-Agathe, et autres.

A Terrebonne, une magnifique petite réception improvisée eut lieu à la gare. Le maire Labelle accompagné d'un groupe de citoyens sont allés féliciter le nouveau ministre. Outre le maire, on remarquait entre autres MM. Aimé Masson, Henri Masson, L.-H. Desjardins, L.-W. Picotte, Ph. Therrien, Napoléon Gauvreau, J.-V. Viau, H. Brassard, Ed. Gauvreau, A. Sanscartier et autres.

L'honorable M. David a remercié ses amis de cette réception.

Les perditions de M. Sauvé

M. Sauvé, dans son journal, reproche au ministre de l'agriculture, M. Caron, de s'être fortement opposé à l'enquête qu'il proposait de faire, sur le coût de la vie, à la session de 1918. Le chef de l'opposition aime à dénigrer la vérité. Loin de s'opposer à cette enquête, M. Caron, avec l'assentiment de toute la Chambre, a consenti de suite à la formation du comité. Le ministre de l'agriculture a tout simplement fait remarquer que tout ce travail était inutile, que les causes de la vie chère étaient bien connues et qu'il ne servirait à rien d'avoir des témoins pour nous dire ce que nous savions déjà, d'autant plus que le gouvernement local ne pouvant appliquer aucune sanction, la question relevait surtout du gouvernement fédéral, qui avait seul l'autorité nécessaire pour s'en occuper efficacement et pour appliquer le remède qui s'imposait.

Et c'était si vrai que dès la première séance du comité, M. Sauvé s'absentait et on ne le revit plus.

Comme résultat net, on eut à payer une somme assez rondelette en frais de témoins, somme qui aurait été beaucoup mieux employée pour d'autres fins agricoles. Mais M. Sauvé s'était fait un peu de réputation gratuite et son véritable but était atteint.

Cette année, le gouvernement d'Ottawa a été forcé de faire l'enquête demandée depuis deux ans sur le coût de la vie. On a assigné un certain nombre de profiteurs bien connus et on en a appris de belles. M. Borden lui-même s'est trouvé pris en flagrant délit d'accaparement et de spéculation exagérée sur les vivres. M. Sauvé en a-t-il parlé dans son journal? Oh! non. C'est qui ne lit que sa gazette ne savent pas que M. Borden a réalisé, l'an dernier, 52 % de profit, comme résultat de savantes spéculations sur les provisions de bouche, à Winnipeg.

Les accapareurs ayant le premier ministre à leur tête, n'ont pas été inquiétés et M. Sauvé n'a rien dit et il ne dira rien, car il sait que c'est inutile. Allez donc parler de vie chère à un premier ministre cinq ou six fois millionnaire et qui réussit, en pleine guerre, à faire rattraper 52 % à son argent! M. Sauvé n'aime pas à blâmer son chef quand il a tort. Il préfère attaquer injustement ses adversaires pour détourner l'attention.

C'est une farce et tout le monde le sait.

HYGIENE DENTAIRE

Une bouche propre et des dents saines assurent une bonne santé. (1)

La science moderne a fait découvrir que l'état de propreté de la bouche et des dents exerçait une grande influence sur la santé des gens en général. Une personne dont la bouche n'est pas propre ou dont les dents sont gâtées est constamment exposée à devenir victime de maladies infectieuses. Il a été constaté que nombre de maladies chroniques étaient attribuables aux mauvaises dents. L'incapacité de bien mastiquer sa nourriture est une source féconde de troubles intestinaux.

Ce n'est que depuis quelques années que l'importance de l'art et de l'hygiène dentaires comme préventif de la maladie est reconnue. Nombre de gens, malheureusement encore, considèrent que le soin des dents est une des dernières choses à s'occuper. Le mal de dents est considéré comme un mal passager que l'on doit traiter par des palliatifs et des calmants aussi longtemps que possible avant d'aller chez le dentiste pour faire extraire ou plomber la dent gâtée. Il y a même des personnes qui laissent leurs dents se gâter au point que leur obturation ou extraction s'impose et qui ne comprennent pas apparemment que c'est une partie de leur anatomie qu'elles perdent ainsi, tout comme si elles se faisaient amputer un doigt ou un orteil, ce qui, de plus, peut avoir un effet grave sur leur état de santé général et d'endurance physique.

Cette impression erronée au sujet des dents et la négligence à se nettoyer la bouche ont été les causes fréquentes de bien des maladies.

Durant ces dernières années, les savants, les membres de la profession d'art dentaire, les médecins de toutes catégories et la partie la plus éclairée de la population ont appris et compris que la bouche était l'avenue principale par laquelle les maladies infectieuses pénétraient

dans le corps humain. La bouche est un foyer idéal pour le refuge et la multiplication à l'infini de microbes. Quantité de germes qui se développent dans la bouche appartiennent aux variétés propagatrices de maladies qui pénètrent dans le sang de l'organisme et se propagent ainsi dans tout le corps humain.

Considérant l'importance de tous ces faits, l'on comprendra pourquoi une attention régulière et constante est nécessaire à la propreté de la bouche et pour préserver intacte la structure des dents. Cette attention et ces soins signifient plus grande longévité, nutrition meilleure qui rend physiquement plus apte, suppression de la douleur, économie d'argent et mentalité plus puissante. Est-ce que tous ces avantages n'en valent pas la peine! Qui voudrait en douter!

Le grand objectif de l'art dentaire moderne est de faire de la prophylaxie dentaire ou en d'autres termes de prévenir la maladie au lieu d'être obligé de la guérir. Pour cela le dentiste s'applique, de nos jours, à empêcher les dents de se gâter et d'arrêter la carie des dents dès qu'elle commence à se manifester; il parvient ainsi à empêcher les maladies qui résultent des dents mal entretenues ou d'une dentition défectueuse ou imparfaite à l'origine. Pour que la prophylaxie dentaire donne son maximum d'efficacité, il est nécessaire de commencer à prendre soin des dents dès la plus tendre enfance et continuer ce soin toute la vie.

Les méthodes modernes dentaires de prévention peuvent faire beaucoup de bien aussi chez les grandes personnes, même chez celles qui ont le plus outrageusement négligé leurs dents.

Dans le travail de restauration des dents, c'est-à-dire dans le remplacement de celles qui la carie a détruites, l'art dentaire moderne est bien différent de ce qu'il était il y a quelques années. Il y a eu de grands progrès dans l'ingéniosité et la perfection de ces travaux, mais l'hygiène de la bouche reste encore la chose la plus importante à ne pas négliger afin de ne pas avoir à recourir à cette restauration qui peut, un jour ou l'autre, être cause de blessures aux gencives ou autres maladies de la mâchoire susceptibles d'affecter tout le système.

Les services d'un bon dentiste ne coûtent pas nécessairement très cher. Pour certains travaux ses prix ne sont pas plus élevés qu'à l'époque où l'art dentaire n'en était qu'à ses débuts. Pour d'autres genres de travaux, à cause de la grande expérience, du temps et du soin qu'ils exigent, le coût en est plus élevé. Mais, après tout, la vie ne vaut pas grand chose si l'on est malade; et puis, sans la santé, on gagne difficilement sa vie, et comme l'art dentaire moderne préserve et restaure la santé tout en accroissant les forces physiques et intellectuelles, le prix ne doit pas être une entrave à l'obtention de tous ces biens. Fort heureusement le dentiste moderne a à sa disposition des méthodes et des matériaux, tout excellents, mais différents au point de vue du luxe, ce qui rend ainsi possible à tout le monde le traitement des dents avec l'assurance d'un résultat satisfaisant et à la portée de toutes les bourses.

(1) Publié avec la sanction du comté d'hygiène dentaire du collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec.

L'Institut des cours pratiques

Dimanche dernier, après la grand'messe M. Charles Quéry, de Montréal, a donné dans la salle du marché, une conférence sur l'Institut des cours pratiques.

Il a su expliquer avec beaucoup de clarté, d'éloquence et de conviction, les avantages nombreux qu'offrent ces cours.

Pour une somme modique, on offre à ceux qui veulent parfaire leur instruction, des cours sur la comptabilité, le droit civil et commercial, la correspondance commerciale, l'anglais, les opérations de banque, de bourse, les finances en général, le bon français en affaires, etc. Des professeurs viendront plusieurs fois par semaine pendant plusieurs mois donner ces cours. Ensuite l'Institut continuera à fournir par correspondance les renseignements dont les abonnés aux cours pourront avoir besoin.

L'Institut des cours pratiques, comme le dit le prospectus distribué au public, a pour mission de propager l'instruction pratique chez nos compatriotes de langue française, afin d'élever ceux-ci au rang qu'ils doivent occuper sur notre sol canadien.

Le but poursuivi est donc éminemment utile et recommandable. Combien, parmi nous, ont sur tous les sujets mentionnés plus haut une instruction incomplète et insuffisante pour mieux se tirer d'affaire dans le monde et accroître l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans la lutte pour la vie.

L'œuvre de l'Institut des cours pratiques a reçu l'approbation de plusieurs personnages éminents du clergé et de la haute finance.

M. Charles Quéry a vivement intéressé son auditoire et nous avons lieu de croire qu'il recrutera à Saint-Jérôme un grand nombre d'abonnés qui voudront bénéficier de ces cours pratiques.

Son honneur le maire Legault, qui présida l'assemblée, dit aussi quelques mots pour approuver l'œuvre pour-voir par l'Institut des cours pratiques. M. Jules-Edouard Prévost, député, appelé par le maire à prendre la parole, fit ressortir l'importance pour tous de parfaire leur instruction et recommanda fortement les cours pratiques offerts au public par M. Charles Quéry.

Protection des forêts contre le feu

Le conseil municipal du village d'Amos, à sa séance régulière du 7 juillet dernier, a passé la résolution suivante qui avait été proposée par M. Frank Blais, secondée par M. Ivanhoe Frigon, et adoptée à l'unanimité:

- 1. Que le conseil de cette municipalité du village d'Amos, remercie chaleureusement messieurs les ingénieurs-forestiers et gardes-feu pour le travail intelligent et efficace qu'ils ont fait avec dévouement afin de sauver ce village menacé par les feux de forêt, surtout pendant les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet;
- 2. Que le conseil exprime sa gratitude au

gouvernement de cette province pour la bonne organisation fournie à ce district comme protection contre les feux de forêt et lui demande une protection encore plus grande, en lui rappelant humblement que seul le dévouement des ingénieurs-forestiers et gardes-feu a sauvé ce village et plusieurs autres endroits menacés.

Hivernement des abeilles

Notes des fermes expérimentales

Au début même des expériences que nous avons faites sur les abeilles, aux fermes expérimentales, nous avons reconnu que la nature des provisions d'hiver est un facteur qui exerce une grande influence sur le succès de l'hivernement. Les essais exécutés à la ferme expérimentale centrale nous ont appris que le miel de trèfle (trèfle d'Alsace et trèfle blanc) fait une bonne nourriture pour l'hiver, mais l'emploi de miel qui se granule et durcit pendant l'hiver a donné des résultats désastreux. Une colonie, qui avait été hivernée avec du miel de pissenlit, était très épuisée lorsque le printemps est arrivé. Ce miel s'était granulé très dur, et les abeilles l'avaient désoperculé mais elles n'avaient pu en absorber que très peu. En certaines années, un miel mélangé, fait principalement avec du trèfle, du mélilot blanc et d'autres plantes, s'est également granulé, et il en est résulté de lourdes pertes. Nous avons trouvé que le miel de sarrasin est sain, mais d'autres miels recueillis en automne sont malsains, spécialement ceux qui viennent des endroits marécageux de la Nouvelle-Écosse; ils ont occasionné la dysenterie et la mort de nombreuses abeilles.

En une saison, dans le nord de l'Ontario, le miel d'automne qui n'avait pu être opérculé n'a pas mûri. Il s'est agri, a causé la dysenterie et il en est résulté de lourdes pertes. Le miel contenant des sucres recueillis sur les fruits trop mûrs a fait périr une colonie avant le printemps; il en a été de même du sirop employé exclusivement pour la nourriture des abeilles pendant l'hivernement.

Le sirop fait de sucre raffiné (deux parties de sucre pour une partie d'eau) donné aux abeilles au commencement de l'automne, a produit d'assez bons résultats comme nourriture exclusive d'hiver. C'est le meilleur à employer pour corriger l'effet des provisions qui ne sont pas tout à fait saines.

Tous les ans, à la ferme centrale, les colonies tenues sur les provisions naturelles, et qui ont été nourries généralement de ce sirop étaient plus fortes au printemps que celles qui n'avaient eu que des provisions naturelles pour leur hivernement. Le sirop fait avec du sucre de canne n'a pas donné d'aussi bons résultats que du sirop fait de sucre raffiné.

F.-W.-J. SLAIEN, Apiculteur, Fermes expérimentales du Dominion.

La rentrée des élèves pensionnaires au Collège Commercial de Saint-Jérôme, aura lieu le mardi 2 septembre prochain. Celle des élèves externes, le lendemain, mercredi 3 septembre, à 8 heures A. M. Le DIRECTEUR.

Enseignez aux Enfants à Épargner

Les habitudes se prennent dans le jeune âge. Les enfants, à qui on enseigne la valeur de l'argent et l'habitude d'épargner, deviennent des hommes d'affaires excellents et des femmes capables. La méthode la plus facile d'enseigner l'économie aux enfants, est d'ouvrir un compte d'épargne, pour chaque enfant (\$1.00 chacun suffit). Dès qu'un enfant a économisé un autre dollar pour ajouter à son premier dépôt, il, ou elle, apprécie mieux ce que représente un dollar, et ce qu'il représente en travail et abnégation.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal, DV CANADA. Succursale DE ST-JÉRÔME. Succursales à St-Amand, St-Jovite, St-Léonard, St-Jacques, St-Jean, St-Joseph, St-Louis, St-Roch, St-Vincent, St-Zotique, St-Jacques, St-Jean, St-Joseph, St-Louis, St-Roch, St-Vincent, St-Zotique.

Le Prince de Galles EST L'HOTE DU CANADA EN 1919. LE MEILLEUR TABAC À CHIQUER EN PALETTES EN 1860 - COMME EN 1919. PRINCE WALES MACDONALD. Le Tabac qui a un coeur.

H.-C. Fortier, représentant, Montréal

Vancouver Wood Pipe Co. Vancouver, C. A. Ltd. MANUFACTURIERS DE TUYAUX A DOUVES, TUYAUX A DOUVES SANS JOINTS RESERVOIRS A EAU, SILOS CERCELES DE FIL DE FER. Jos.-R. MARTIN & Company Board of Trade . . . Montréal, P. Q. Représentants pour l'est du Canada. Correspondance sollicitée pour les affaires de 1919. Cotations des plus bas prix.

L'éloge des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE est fait chaque jour par les femmes qui affirment devoir leur guérison à leurs heureux effets.

Plusieurs médecins m'avaient traitée pour une douleur de côté dont je souffrais depuis longtemps. J'étais devenue tellement faible que je devais rester au lit. La moindre nourriture que je prenais me fatiguait l'estomac. Et tout cela me disparaissait pas. Après avoir écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges qui ont considérablement augmenté mes forces, ont activé les fonctions de mon estomac et m'ont délivré des douleurs que je ressentais sans avoir à subir d'opération, comme les médecins me le recommandaient. Mme Jos. Larrivée, 18, rue Couillard, Lauzon (Lévis) P. Q.

J'étais obligée de garder le lit presque continuellement à cause de ma grande faiblesse. Mon estomac ne supportait pas même l'eau. Je souffrais d'atroces maux de tête, de douleurs dans les jambes, le dos. J'avais consulté trois médecins dont les remèdes n'avaient eu aucun effet. Comme les Pilules Rouges m'avaient déjà fait du bien, je décidai de les prendre et d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. J'ai recouvré la santé. Je me propose bien d'employer ces mêmes pilules aussi souvent qu'il sera nécessaire, certaine qu'elles auront toujours les mêmes bons résultats. Mme Isaac Garceau, 95, rue Main, Warren, R. I.

Depuis deux ans ma santé déclinait sensiblement. Je me sentais faible et souffrais de douleurs dans le dos et les reins, surtout de maux de tête. A certains jours, je souffrais tellement qu'on était obligé d'aller chercher un médecin. Dès que je commençai à prendre des Pilules Rouges, je fus soulagée et avec un peu de persévérance, je fus guérie. Mme A. Mayotte, 2, rue Bridge, Nashua, N. H.

À la naissance de mon premier enfant j'étais tellement faible et malade que je craignais pour ma vie. Il ne se passait pas une journée sans que j'eusse des défaillances. J'avais des vomissements chaque fois que j'essayais de prendre quelque nourriture. Des maux de tête, des étourdissements m'incommodaient aussi. Des amis m'ayant recommandé de prendre des Pilules Rouges, je le fis et dès les premières boîtes j'avais acquis des forces et je pouvais manger. Je me suis bien portée par la suite et toutes mes craintes se sont dissipées. Mme Wilfrid Morrisette, 253, rue Panet, Montréal.

A des étourdissements, des gaz, des tiraillements d'estomac je reconnus des digestions difficiles. Une parente, à qui je faisais part de ces ennuis et aussi de ma faiblesse allant toujours s'accroissant, me conseilla de prendre des Pilules

Rouges. Je le fis immédiatement et, en moins de trois mois, la digestion ne m'incommodait plus et j'étais beaucoup plus forte. Mme Jos. Laffash, 29, rue Plainfield, Plainfield, Conn.

J'étais faible, abattue, je ne mangeais pas et souffrais beaucoup de l'estomac. Souvent aussi j'avais des maux de tête. Cette mauvaise santé je l'avais gagnée à travailler dans une manufacture où l'air à respirer était très malsain. Depuis que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je me sens tout à fait bien; j'ai un bon appétit, mes forces se sont doublées et se maintiennent; mon teint est aussi plus clair. Mlle Yvonne Côté, Chicopee Falls, Mass.



Mme JOS. LARRIVÉE 18, rue Couillard, Lauzon (Lévis) P. Q.

Les CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c., une boîte, \$2.50, six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

MARIAGE

A L'Original, (Ont.), M. R. O'Donoghue, ingénieur civil, épousera Mlle Jeanne Smith, fille du Dr G. Smith.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

Une dame seule vivante à la campagne, demande une personne pour passer l'hiver avec elle.

MAISON A LOUER. — Meublée ou non. S'adresser à N-G Pratte, rue Saint-Georges, au-dessus du magasin J.-D. Guay.

La rentrée des classes au collège, au couvent, à l'école maternelle aura lieu mercredi prochain 3 septembre.

M. Robert Rolland et M. Polson, de Montréal, étaient à Saint-Jérôme samedi dernier.

M. l'abbé Matte, vicaire, est allé, cette semaine, prendre part à la retraite annuelle des prêtres du diocèse qui a lieu au grand séminaire de Montréal.

La fête annuelle du Calvaire aura lieu le 14 septembre. La grand messe sera chantée au cimetière et sera suivie du chemin de la croix.

Cette fête attire ici, tous les ans, un grand nombre d'étrangers; il en sera ainsi cette année encore tout probablement.

S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, viendra à Saint-Jérôme en visite pastorale, le 27 septembre. Il arrivera par le train de 4 h 45 et administrera le sacrement de confirmation aux enfants, le jour même.

Le lendemain, dimanche, S. G. andeur officiera à la grand messe et fera le sermon. Dans l'après-midi Mgr Bruchési visitera les institutions d'enseignement, collège et couvent.

Il partira de Saint-Jérôme le 29 septembre.

La manufacture de caoutchouc sera fermée pendant quinze jours à partir du 1er septembre.

On mettra à profit ce congé des ouvriers pour effectuer diverses réparations, et pour installer diverses machines.

La partie de balle-au camp jouée, dimanche dernier, entre le "Terrebonne" et le "Jérôme", s'est terminée à l'avantage de ce dernier par le résultat de 10 contre 7.

A la grand messe dimanche dernier, Mgr de la Durantaye a prononcé un important sermon sur l'instruction.

L'instruction des enfants, a dit M. le curé, est un devoir impérieux. Les parents sont obligés d'assurer l'avenir de leurs enfants en leur donnant l'instruction morale, religieuse d'abord mais aussi l'instruction profane.

Au point de vue théologique, les parents sont obligés d'instruire leurs enfants. Et l'Etat ne doit imposer l'instruction obligatoire que s'il y a négligence générale de la part du peuple.

L'écriture dit: "Les parents qui ont des enfants doivent les instruire." La conscience, la loi de Dieu nous imposent le devoir de donner à nos enfants au moins une instruction élémentaire qui est nécessaire dans la vie temporelle et qui est autant nécessaire pour être chrétiens.

"Pour les enfants, c'est l'école ou la rue," a dit le P. Sertillanges. Et c'est bien vrais.

Aussi, Mgr de la Durantaye a-t-il insisté pour que les parents envoient leurs enfants à l'école dès le premier jour de l'année.

Dimanche dernier, au théâtre du marché, on a joué "La Grâce de Dieu." La salle était

comble et les artistes nous ont donné une interprétation excellente de ce drame toujours populaire.

Dimanche prochain, on jouera un drame en un acte: "La Grâce", et la soirée se terminera par des vues animées, entre autres une comédie de Charlie Chaplin.

BROWNIE



Demandez le catalogue des appareils Eastman. Kodak, Pellicules, Film-pack, Plaques photographiques, etc. à la disposition des nombreux amateurs de photographie.

Vous pouvez préparer vous-même votre crème de beauté, excellente pour faire disparaître boutons, taches de rousseur, etc. : une once de blanc de Perse, six onces de sérum antiseptique; mézlez le tout.

Vous pourriez vous procurer ces articles à la Pharmacie Langlois, 164 rue Saint-Georges, téléphone 145, Saint-Jérôme.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissances, mariages, décès, etc. ?

Adressez vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue. Prompte livraison.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des Kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

Les odeurs les plus suaves, les plus délicieuses semblent avoir été concentrées dans le nouveau parfum "Lilas" d'Arly. Un échantillon vous coûtera 25 cts.

Connaissez vous le parfum "Sweet Kiss" ? Essayez-le et vous en serez content.

Ces parfums, et bien d'autres, sont en vente à la librairie Prévozt.

Avis Public est par le présent donné que sous bénéfice d'inventaire la succession de Noël Forget, de son vivant marchand, de la ville de Sainte-Agathe des Monts, Sainte-Agathe des Monts, 25 août 1919.

Joseph Forget; Xalapha Forget; Ida Forget, épouse d'Emile Forget, autrice de Delphis Côté; Alexandrina Forget, épouse d'Emile Forget, autrice de Alphonse Lefebvre.

Exposition de Québec

Les préparatifs de la grande Exposition Provinciale de Québec sont pratiquement terminés et dans quelques jours, s'ouvrira à la foule des visiteurs le parc de l'exposition tout restauré, amélioré et coquet dans sa toilette neuve.

On vient de compléter le programme des amusements qui seront cette année, d'un caractère tout à fait sensationnel, le surintendant, M. Chs. Simard, ayut conclu des contrats avec les plus grandes compagnies de New York.

Le demande de renseignements qui ne cessent d'affluer aux bureaux de l'exposition, et de vant des campagnes indiquent que les cultivateurs prennent plus d'intérêt que jamais à l'exposition de Québec.

Les expositions de l'exposition seront, cette année, d'un nombre, d'une qualité et d'une variété inouïes; nous signalons en particulier les installations des gouvernements fédéral et provincial pour les quels déjà on travaille depuis plusieurs semaines.

Nous ajouterons que maintenant toutes les routes des alentours de Québec sont améliorées et qu'elles sont des plus agréables à parcourir soit en voiture soit en automobile; enfin, que des arrangements ont été faits avec toutes les compagnies de chemins de fer pour accorder aux visiteurs des taux réduits à destination de Québec.

UNE PRODIGIEUSE SOURCE DE REVENUS

Par les 2,395 milles carrés de forêts à bois dont elle possède le contrôle, et qui, d'après les experts, représentent vingt millions huit cent mille cordes de bois, on peut juger de l'importance des garanties qui entourent la première émission.

d'Obligations 6 1/2%

La Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay COUPURES DE \$100, \$500, et \$1,000.

Après avoir pris en considération tous les éléments de Sécurité que possède cette émission, nous conseillons fortement à tous ceux qui ont une réserve d'argent disponible d'acheter une ou plusieurs coupures de cette émission.

PRIX: le PAIR, (100) et L'INTÉRÊT COURU. Consultez votre notaire sur la valeur de ce placement.

VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, Limitée

Bureau à Montréal: EDIFICE "VERSAILLES" 90, Rue St-Jacques. Téléphone: Main 7089 - 7082. Bureau à Québec: HAMEL & MACKAY, Notaires, Représentants 198 Rue St-Jean, Coin St-Eustache. Téléphone: 4455.

AUX HOMMES

Qui travaillent trop fort, qui souffrent des reins, de l'estomac, dont les forces s'usent et que des douleurs de toutes sortes tracassent

LES PILULES MORO

pour les Hommes sont recommandées

J'ai probablement souffert de dyspepsie, de mauvaises digestions plus que tout autre homme que j'ai connu. Après mes repas j'étais étouffé par des crampes; j'avais des palpitations de coeur, enfin, je croyais ma santé ruinée à jamais. C'est par les témoignages publiés en faveur des Pilules Moro que j'ai trouvé ma guérison.

leurs entre les épaules et dans les reins. Je devins même incapable de travailler et je dus aller voir un médecin. Je pris les remèdes prescrits, mais ne me sentant pas mieux par la suite, j'ai employé les Pilules Moro. Au bout de quelques semaines, j'étais retourné à mon travail et je n'ai plus perdu une journée d'ouvrage. Grâce aux



M. ERNEST PERRON 31, rue Main, North Bridge, Mass.

Je me sentais abattu; j'avais souvent des frissons et des douleurs d'intestins. Des médecins ne sachant trop la cause de ma mauvaise santé, m'avaient toutefois donné des remèdes, mais je n'en avais obtenu que bien peu d'effets. J'ai ensuite pris des Pilules Moro qui me réussirent beaucoup mieux.

J'ai été grandement fortifié et ma santé fut rétablie en peu de temps. Depuis des années, les Pilules Moro sont le remède dont je ne sers quand les forces me manquent ou que quelques troubles de la digestion surviennent. Elles me sont d'un prix inestimable. M. P. N. Robert, 35, rue St-Roch, Trois-Rivières, P. Q.

Depuis une dizaine de mois je me sentais faible et avais des dou-

leur entre les épaules et dans les reins. Je devins même incapable de travailler et je dus aller voir un médecin. Je pris les remèdes prescrits, mais ne me sentant pas mieux par la suite, j'ai employé les Pilules Moro. Au bout de quelques semaines, j'étais retourné à mon travail et je n'ai plus perdu une journée d'ouvrage. Grâce aux

que j'avais après mes repas, mais comme mes souffrances s'accroissent ensuite, j'ai pensé d'employer les Pilules Moro. "Elles guérissent tant d'hommes," me suis-je dit, "qu'elles auront de bons effets aussi pour moi." Je ne me trompais pas. Quelques boîtes suffirent à augmenter mes forces et à me débarrasser de cette torpeur de l'estomac qui était due à un affaiblissement de tout le système. M. Elzéar Jean, 755, rue Laval, Montréal.

J'étais maigre et l'ouvrage me fatiguait énormément. Je ne ressentais aucune douleur cependant; c'était seulement un affaiblissement général et un manque de courage. Pour me remettre, je voulus prendre des Pilules Moro, et elles eurent l'effet que j'attendais, c'est-à-dire qu'elles ont fait que mes forces se sont vite augmentées et que ma santé s'est rétablie aussi bonne qu'autrefois. M. Emery Dépatie, 11 North Walnut, Wauregan, Conn.

HOMMES MALADES qui désirez avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, écrivez-nous, dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la malle, la manière de recouvrer la santé et de refaire vos forces. Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

La véritable aspirine porte la "Croix Bayer"

Les tablettes sans la "Croix Bayer" ne sont pas de l'Aspirine



Les véritables pastilles d'Aspirine Bayer sont maintenant fabriquées au Canada par une maison canadienne, les Allemands n'ont aucun intérêt, les brevets ayant été achetés du gouvernement des Etats-Unis.

Pendant la guerre, des imitations furent vendues pour de l'aspirine. La "Croix Bayer" est le seul moyen de reconnaître que l'on vend de la véritable aspirine, efficace contre le mal de tête, la névralgie, les refroidissements, le rhumatisme, le lumbago, et généralement toutes les douleurs.

Si vous ne voyez pas la "Croix Bayer" sur les pastilles, ce n'est pas de l'aspirine. Rappelez-vous cela.

Vous pouvez acheter les pastilles "Bayer" dans toutes les pharmacies.

Aspirine est la marque de fabrication, enregistrée au Canada, de la manufacture Bayer de Monocetiaacidester de Salicylicacid.

CRESOBENE

(CAPSULES)

Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les Capsules Cresobène imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérissent infailliblement les MAUX DE GORGE, LARYNGITES, TOUX, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272 rue St-Denis, Montréal.

OPERATRICES !

Nous demandons immédiatement des opératrices pour cols, chemises, négligés, chemises de travail, pantalons et habits lavables de garçons. Nous payons les gages les plus élevés pour travail à la pièce. Nos opératrices expérimentées gagnent de \$12 à \$22, par semaine. Nous donnons des soins spéciaux pour l'entraînement des commençantes. Travail continu garanti pour l'année prochaine. S'adresser par lettre ou en personne à la STANDARD SHIRT MFG. CO. LTD. 213, avenue de Lorimier, Montréal.

Des boutons et des taches disgracieuses dans la figure sont des signes certains que la peau et le sang ont besoin de l'action purifiante et tonifiante des

BEECHAM'S FILLS

Plus grande vente qu'aucun remède au monde. Vendues partout. En boîtes 25c.

Répare l'usure des Organes Surmenés



L'HOMME DE PROFESSION

L'Homme d'affaires, l'industriel, tous ceux qui veulent réussir, s'enrichir, être heureux, doivent posséder l'énergie, la force, le courage et l'ambition, apapanes de la santé parfaite. Pour acquérir et conserver cette santé parfaite, rien n'égale l'usage régulier du

Vin St-Michel

Le Vin St-Michel est un vin délicieux, riche en fer, tanin et autres sels essentiels à la vie. Ses effets sont merveilleux et se manifestent dès le premier jour de son emploi. Sous son influence, l'appétit renaît ainsi que les forces.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents) 468 rue St-Paul Ouest, Montréal.

DYSPEPSIE

Si vous voulez un remède radical pour guérir votre dyspepsie, votre gastrite, votre dilatation d'estomac, vos pituites, etc., prenez les tablettes

PAP-SAG

C'est le meilleur guérisseur de toute personne qui souffre de l'estomac.

En vente partout 50 sous la boîte, six pour \$2.50. Envoyé par la poste par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 144, 274, rue St-Denis, Montréal.

Le citron rend le teint blanc et clair

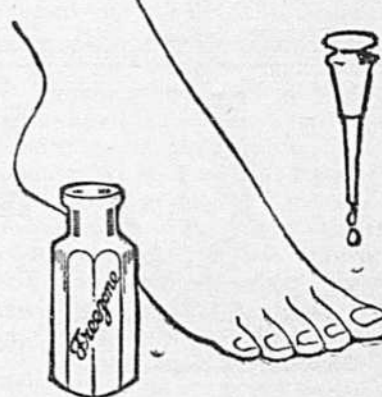
Préparez vous-même cette lotion et faites-en usage

Quelle jeune fille ou femme n'a pas entendu vanter l'excellence du jus de citron pour redonner au teint la fraîcheur de la rose. Mais le jus de citron est acide, par conséquent irritant, et devra être mélangé avec de l'orcharde white comme suit: Filtrez à travers un linget fin le jus de deux citrons frais, ajoutez-y trois onces d'orcharde white, et cela vous donne un quart de pinte d'une très bonne lotion pour le teint au prix que vous payez ordinairement pour un petit pot de cold-cream ordinaire. Filtrez bien soigneusement et la lotion restera pure et fraîche pendant plusieurs mois. Appliquez tous les jours sur la figure, le cou, les bras et les mains. Elle rendra la peau blanche et douce.

Un pharmacien vous vendra l'orcharde white et vous trouverez les citrons chez un épicier.

Il enlève les cors et les callosités

Ne souffrez plus! Tout cor ou callosité s'enlève avec les doigts



Ne souffrez plus! Un petit flacon de Freezone vous coûtera quelques cents à la pharmacie. Appliquez quelques gouttes sur le cor, les callosités, ou la peau durcie sous vos pieds, et ils s'enlèveront.

Quand le Freezone enlève les cors des orteils oues callosités sous les pieds, la peau reste rose et saine, et jamais ne s'irrite ou ne se ride

SOYEZ PRETS POUR L'EXPOSITION D'ARGENTEUIL A LACHUTE 3, 4, et 5 SEPTEMBRE 1919

La plus belle exposition d'animaux de la province de Québec.

COURSE d'un demi mille ouverte à tous chevaux. BOURSES: \$25.00, \$15.00 et \$10.00. COURSE d'un demi mille ouverte aux chevaux du comté. BOURSES: \$15.00, \$10.00 et \$5.00.

CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyé par la poste par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 144, 274, rue St-Denis, Montréal.

Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE
Employez Toujours Le
SIROP GAUVIN
Pour le Rhume

La Gomme d'Épinette
Le médicament canadien le plus populaire contre la toux, constitué avec le Menthol, l'Eucalyptol et les autres médicaments antiseptiques et curatifs dont se compose le Sirop Gauvin pour le Rhume, le remède le plus efficace contre Toux, Rhumes, Bronchites, Coqueluche, Grippe et autres affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons. Balsamo-antiseptique puissant et expectorant efficace, la Gomme d'Épinette aide à soulager la toux, à calmer l'irritation des muqueuses des voies respiratoires qu'il avertit et protège contre l'action néfaste des microbes de la Grippe et de la Tuberculose.

J. A. E. GAUVIN
Pharmacien-Chimiste
MONTREAL

LE SIROP GAUVIN pour le RHUME est en vente partout à 25c la bouteille



Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête ce sont les seuls vraiment bons. Exiger tous jours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

Dr Alfred Lapointe
Médecin-Vétérinaire

BUREAU A L'HOTEL BELLEVUE
SAINT-JEROME, P. Q.

L'Hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, éclairées bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains. 118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Dr Alb. Laroche
MEDECIN CHIRURGIEN

Rue Labelle, en face de la banque d'Hocheville
TÉLÉPHONE BELL No. 159
SAINT-JEROME - P. Q.

C. A. Lorrain

Agent général d'Assurances

Téléphone Bell No. 68
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

A.-P. LAPLANTE

Agent d'Assurances

contre l'incendie

228, rue Labelle, Saint-Jérôme

Elie Meunier
MANUFACTURIER

Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé
Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME



L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-proprétaire.

QUEBEC
LA CAPITALE AGRICOLE
EXPOSITION PROVINCIALE

LE PLUS GRAND ÉVÈNEMENT ANNUEL DE LA PROVINCE

28 Août - 1919 - 6 Sept.
LA SEMAINE DU RETOUR À QUÉBEC

En Route Vers Québec!

C'est admis que Québec est la ville la plus intéressante de l'Amérique au point de vue pittoresque et historique.

C'est admis que Québec est une ville moderne, possédant l'une des merveilles du monde, le fameux Pont de Québec.

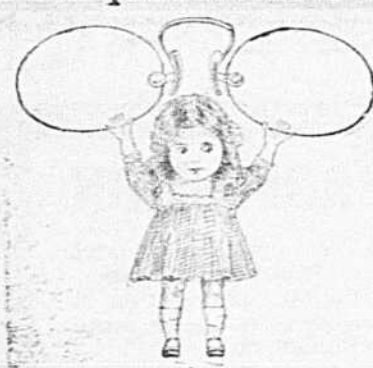
C'est admis que l'Exposition Provinciale en double l'attrait. Bienvenue à tous, et Bienvenue aux anciens Québécois dans cette grande semaine de

Retour à Québec

Profitez des facilités de transport.



Pourquoi souffrir d'une vue défectueuse



Les jeunes et les vieux dont la vue est défectueuse doivent supprimer cette grave incommodité. Nous sommes à leur disposition pour remédier au défaut dont ils souffrent et notre grande expérience est une garantie de succès.

L'INSTITUT D'OPTIQUE

114, rue Sainte-Catherine E.-C.
Angle avenue Hôtel-de-ville
MONTREAL

Spécialiste Beaumier

le meilleur de Montréal

Cette annonce vaut 15 cts par dollars sur tout achat de lunetterie. Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

Voulez-vous acheter, à des prix modérés, des marchandises de qualité supérieure?



Allez à la Librairie Prévost
Rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. 15 à 30 gouttes de Sirop Caratil de la Mère Seigel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

EUGENE PREVOST

LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE

LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Compromis obtenus sous le plus court délai. Règlements promptement effectués.

SUITE 506, IMMEUBLE ROYAL TRUST

107, rue Saint-Jacques MONTREAL

TÉLÉPHONE BELL Bureau: Main 1056
Résidence: Rockland 2934

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Verres, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL

FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

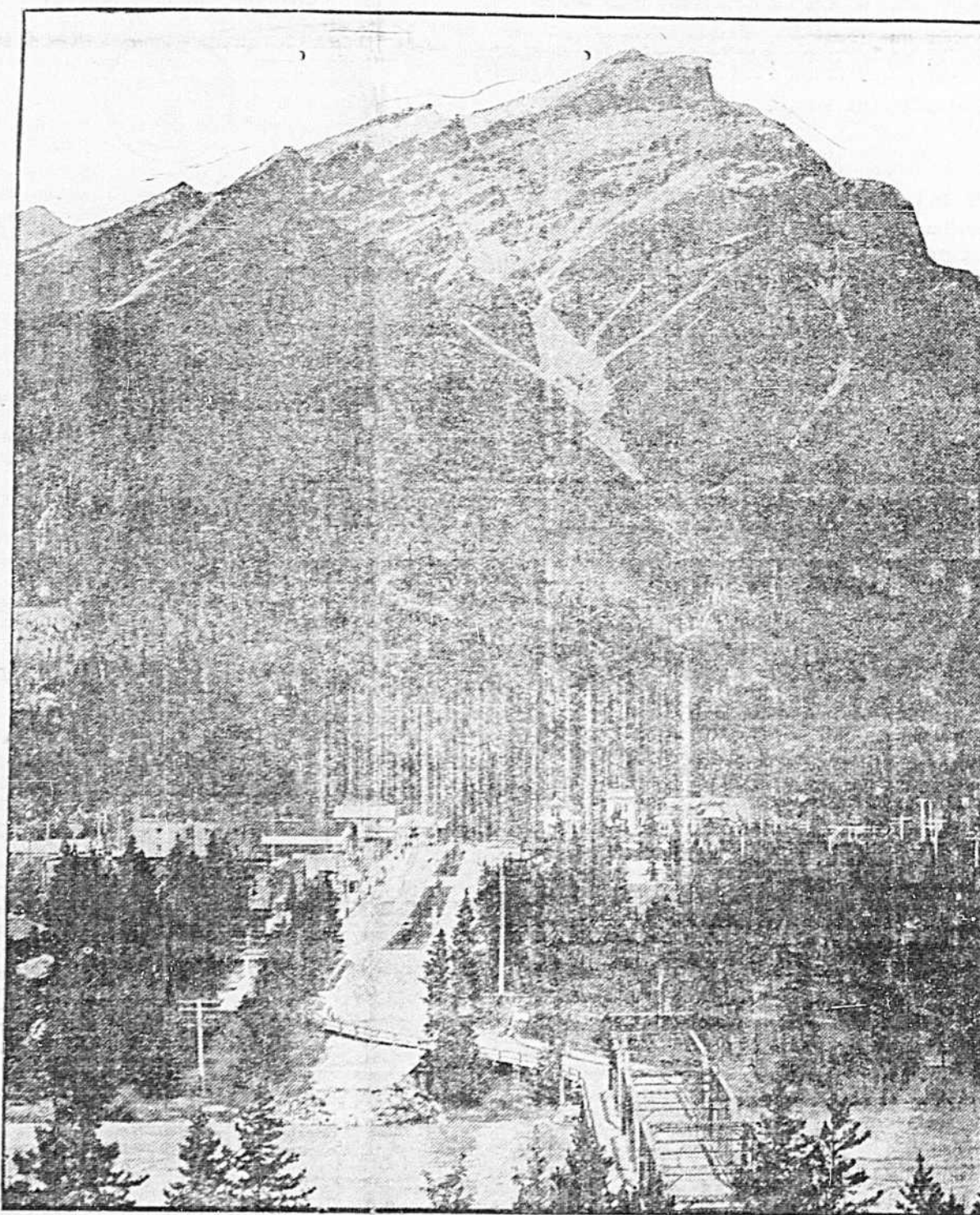
S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,

Angle des rues St-Georges et Ste-Anne

SAINT-JEROME



DANS L'OMBRE DU MONT CASCADE



(1) Le Mont Cascade surplombe le coquet village de Banff ainsi que la rivière Bow.

De tous les endroits fréquentés par les touristes dans les montagnes Rocheuses canadiennes durant les mois d'été, Banff, la ville aux sources sulfureuses et le Lac Louise, coquettement perché sur le sommet de ces monts géants, sont certainement les deux villages idéales pour ceux qui, fatigués de la vie active qu'ils doivent mener toute l'année, désirent passer des vacances au sein de la Nature et des beautés qu'elle se plaît parfois à amasser dans un même endroit.

Situé à quelque quatre-vingts milles à l'ouest de Calgary, Banff occupe sur les bords de la rivière Bow, un site enchanteur auquel les hautes montagnes environnantes donnent un aspect imposant que l'on rencontre rarement ailleurs. D'un côté c'est le fameux mont Rundie, qui semble s'élever du sol vers les nuées de l'autre c'est la chaîne verdoyante des monts Sulphur, tandis que sur la rive droite de la rivière, la masse grise du mont Cascade se détache sur le ciel d'azur et surplombe de ses 9,000 pieds d'altitude, la vallée au fond de laquelle s'étalent les habitations, le chemin de fer et les jolis lacs Vermillion.

Ce furent à l'origine les sources abondantes d'eau sulfureuse qui soulevèrent les monts Sulphur qui firent connaître Banff aux touristes et l'on peut dire que leur réputation n'a cessé d'augmenter depuis, tant à cause du plaisir qu'elles procurent à ceux qui se plongent dans cette eau extraordinaire que pour les propriétés médicales incontestables de celles-ci, établies par les médecins les plus compétents. Les personnes que le gouvernement a fait construire sont peut-être les plus fréquentées de Banff, mais il en existe quelques autres qui sont encore le rendez-vous favori d'une foule de baigneurs. Parmi ces dernières, celles de l'Hôtel du Pacifique Canadien sont certainement les plus modernes. Elles sont divisées en deux sections et sont placées en avant de la superbe hôtellerie, qui elle-même fait face à la vallée qui sépare les monts Tunnel et Rundie, et au fond de laquelle la rivière Bow déverse ses eaux limpides. Banff a aujourd'hui pris une importance que ne lui conteste aucun autre endroit de villégiature et les nombreux hôtels qui on y a érigés, mais qui cependant ne suffisent pas pour tous les voyageurs, sont une preuve de sa popularité.

La meilleure politique à suivre pour devenir riche c'est de faire de l'épargne. La

Banque d'Hocheville

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital payé: \$4,000,000
Fonds de réserve: \$3,700,000
Total de l'actif, \$39,000,000

DIRECTEURS

J.-A. Vaillancourt, président
Hon. F.-L. Beique, vice-président
A. Turotte, E. H. Lemay
Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner
A.-A. Larocque
Beaudry Leman, gérant général

SUCCESSALE SAINT-JEROME
A.-C. HEBERT, gérant

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous donnerons nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

CANADIAN PACIFIC

FETE DU TRAVAIL

Le dimanche 31 août, les trains suivants seront supprimés:
No 450, partant de Sainte-Agathe à 6 h. p. m.
No 454, partant de Labelle à 5 h. p. m.

LUNDI 1er SEPTEMBRE
TRAINS EXTRA

Départ de Sainte-Agathe à 6 h. 45 p. m. suivant l'horaire du train 454.
Départ de Labelle à 6 h. 30; de Saint-Jérôme à 9 h. 40 p. m.

SINAI LAMARRE
AVOCAT

Ancien bureau de M. CAMILLE-L. DE MARTIGNY
Téléphone No 115
RUE LABELLE, Près du pont de fer
SAINT-JEROME.

— A vendre: 1 Harmonium d'occasion, très bon marché. S'adresser à Charles Desormaux, Saint-Jérôme.

Placement Opportun
6 1/2 p. c.

¶ Nous recommandons à nos clients l'achat des obligations 6 1/2 p. c. de la Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay.

¶ Ces obligations s'obtiennent en coupures de \$100, \$500 et \$1,000—et sont remboursables à époques variées de 1921 à 1934—2 à 15 ans—au choix du prêteur. Elles peuvent être enregistrées.

¶ En souscrivant à ces obligations on fait, à la fois, un placement profitable et sûr, et on contribue au développement de l'industrie fondamentale de notre province.

¶ On peut souscrire par téléphone ou télégramme à nos frais.

RENE-T. LECLERC

BANQUIER ET COURTIER

160 rue Saint-Jacques, Montréal.

Téléphone: Main 1260-1261 et 922 (Maison fondée en 1901)